COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

Marjorie Do Livramento - Présidente

Marseille, le 03/11/26

Affaire suivie par *Margaux*
Comité Régional Région Sud de Gymnastique
12 rue Raphaël
13008 MARSEILLE
Tel : 04-91-22-72-22
Mail : margaux@ffgym-regionsud.fr

A Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Des Associations Région Sud de GR concernés

Ref : MM COMP 77.26-27
Objet : Compétition interdépartementale des équipes individuelles, des individuelles et ensembles GR

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que **Le Championnat Interdépartemental des Equipes Individuelles N1&N2, Individuels & Ensembles Perf GR** se déroulera les :

Samedi 21 et Dimanche 22 Novembre 2026 à Aix-en-Provence

Adresse : Complexe Sportif du Val de l'Arc – 35 Chemin des Infirmeries – 13100 Aix-en-Provence

1) Droits d'engagements : **14 €** par gymnaste / **22 €** par équipe / **22 €** par ensemble

Nous vous rappelons que les règlements devront se faire via « Engagym » en CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT entre le 13 et le 20 novembre.

Les notifications de vos règlements effectués que vous recevrez d'Engagym serviront de reçu.

IMPORTANT ! Les forfaits sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr : 10 jours maximum avant la compétition**. Passé ce délai, les droits d'engagement seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).

2) Droits d'entrée :

* 4 € la journée / Gratuité pour les moins de 12 ans et les licenciés sur présentation de la licence avec photo et d'une pièce d'identité

3) Déroulement Technique :

***** Vous trouverez ci joint l'organigramme de la compétition.

*** Les juges** devront présenter leur livret de juge, leur licence et être en tenue (tailleur bleu marine, jupe ou pantalon (noir toléré) et chemisier blanc – pas de Jeans**.** Privilégier les chaussures plates).

Dans le cas contraire, le juge ne pourra officier. Pour le bon déroulement de la compétition, ils devront être prêts **5 minutes avant le début de chaque catégorie**.

COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

Marjorie Do Livramento - Présidente

* **Tenue sportive pour les entraîneurs** en salle d'échauffement et de compétition (respecter l'aire d'échauffement pour les gymnastes).

* **MUSIQUE** : L'envoi ou les changements de musiques se fait sur le site de la FFG dans la rubrique « Compétition » puis « DJGym » **au plus tard avant le lundi midi précédent la compétition.** Comme les saisons antérieures, les musiques seront gérées informatiquement. Nous vous demandons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

* **CONTROLE DES LICENCES** :
Le contrôle des licences est **obligatoire**. Les participants (entraîneurs, juges, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

* **PALMARES** :
2 palmarès distincts seront effectués sur ce Championnat concernant toutes les catégories :

- Palmarès du Championnat Inter-Départemental d'orientation pour les clubs du 13/83
- Palmarès du Championnat Inter-Départemental d'orientation pour les clubs du 06-98/04/05/84

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations sportives.

Marjorie Do Livramento
Présidente Régionale

12, rue Raphaël
13008 MARSEILLE
Téléphone : 04-91-22-72-22
E-mail : comite-regional@ffgym-regionsud.fr

COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

Marjorie Do Livramento - Présidente

Fondée le 28 septembre 1873
Reconnue d'utilité publique

12, rue Raphaël
13008 MARSEILLE
Téléphone : 04-91-22-72-22
E-mail : comite-regional@ffgym-regionsud.fr